

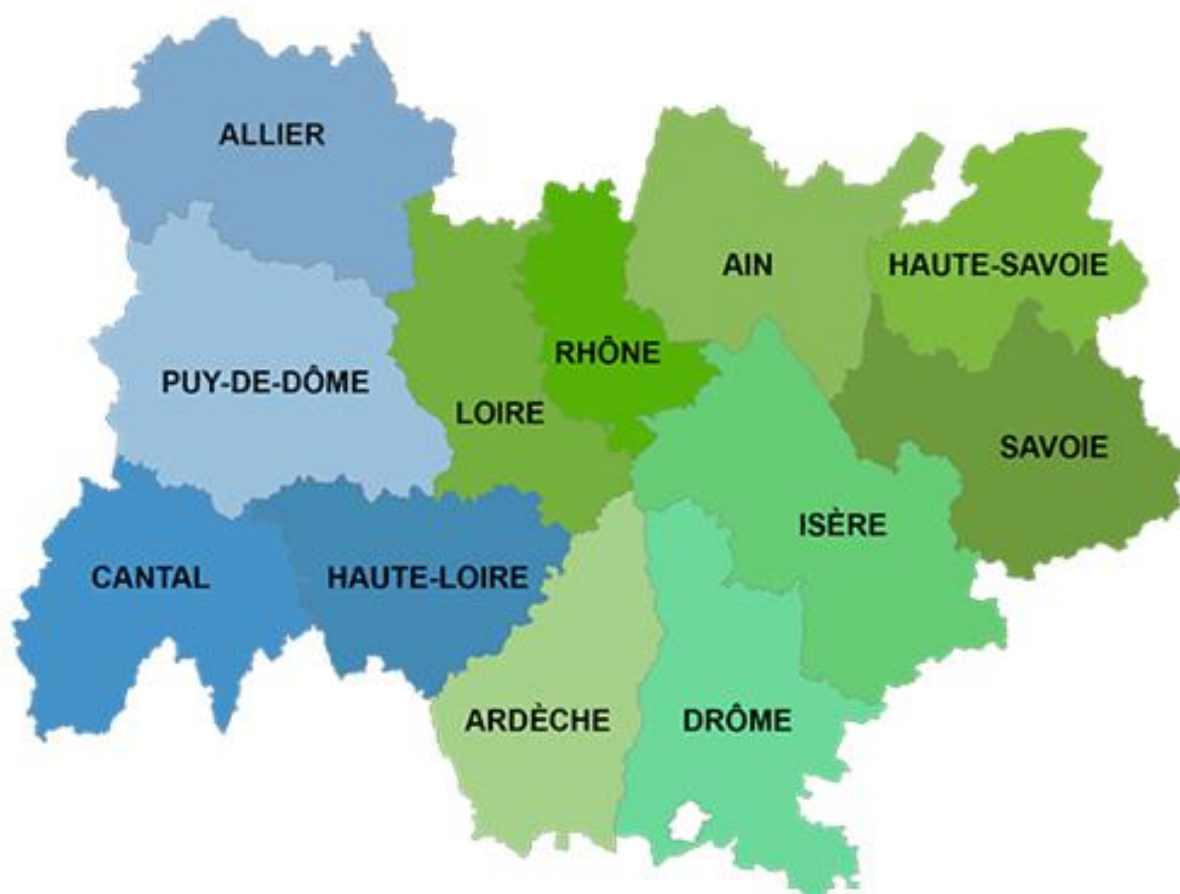
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2024-2025

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 18 octobre 2025

Ambérieu-en-Bugey



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

Table des Matières

Présent(s) :	2
Rapport Moral de Jean-Luc MANAUDOU, Président de la Ligue AuRA	4
Propos introductif	4
Rapport moral	4
Intervention des invités	4
Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2024	5
Procès-verbaux des comités directeurs de la saison 2024-2025	5
Présentation des comptes et rapports des vérificateurs aux comptes	5
Présentation des comptes de la Ligue AuRA	5
Présentation des comptes de l'ERFAN (École Régionale de Formation des Activités de la Natation)	6
Retour des vérificateurs aux comptes	7
Budget Prévisionnel 2025-2026	7
Budget prévisionnel de la Ligue AuRA	7
Budget prévisionnel de l'ERFAN	7
Désignation des vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026	8
Intervention des commissions	8
Commission Formation	8
Commission Informatique	10
Commission Water-Polo	10
Question posée en amont de l'Assemblée générale	12
Remise des récompenses	12

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 18 octobre 2025
Ambérieu-en-Bugey

Présent(s) :

Appel nominal des clubs réalisé par le Secrétaire Général de la Ligue, Maxime USCLAT.

Département de l'AIN

Ambérieu Natation Bugey Côtière, C.N Bellegarde, C.N Belley Bugey Sud, C.N Bourg-en-Bresse, Pays de Gex Natation, S.N Oyonnax.

Département de l'ALLIER

ASPTT Montluçon, C.S Cosne d'Allier, Montluçon Natation, Vichy Val D'Allier Natation, Vichy Dôme Synchro.

Département du CANTAL

ASPTT Aurillac.

Département DRÔME ARDECHE

Cercles des Nageurs de Privas, CN Annonay, CN Tricastin, Dauphins de Guilhaud Granges, Dauphins Romains Péageois, EN Pierrelatte Atom Sports, Enfants du Rhône Valence, Montélimar Nautic Club, Natation Sud Ardèche, Team Go, Triathlon club des deux rives, Valence Triathlon.

Département de la HAUTE-LOIRE

Dauphins Yssingaux.

Département de la HAUTE-SAVOIE

Annecy Natation NSSE Bleue, Annemasse Natation, Aravis Natation, C.N Haut Giffre Samoëns, C.N Thonon-les-bains, C.S Chamonix, Dauphins d'Annecy, Megève Natation, NC Rumilly, Seynod Natation, Thônes Natation

Département de l'ISERE

AC Olympide St Marcellin, Amical Club Seyssinet Natation, AS Fontaine Natation, Cercles des Nageurs Voironnais, Club de la défense de Varcès, Club Nautique Porte de l'Isère, CN Villard de Lans, C.N Moirans, C.N Voreppe, C.S

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

Bourgoin-Jallieu Natation, Dauphins Eyzin-Pinet, Echirolles Water-Polo, Grenoble Alp'38, HCN Tullins, Pont de Claix GUC WP, Undine Revel, US St Egrève, Vals du Dauphine Olympic.

Département de La LOIRE

Aqua Club Forézien, AS Roanne Natation, CN Forez, CN Ondaine, CN St Chamond, Dauphins Le Coteau, Montbrison Natation, N.C Sorbiers, Passion Naïade 42, Saint Etienne Aquatic Métropole.

Département du Puy de Dôme

ASM Chamalières Natation, ASPTT Clermont-Ferrand, Billom Saint Dier Natation, CA Ancizes-St-Georges, SA Thiers, SN Lempdes, Stade Clermont Natation, Synchro Riom, US Vic le Comte.

Département du Rhône

A.S Mûre Natation, AS Grézieu La Varenne, AC du Pays de l'Arbresle, Aqua Synchro Lyon, Aquatic Club Fidésien, CA des pierres dorées, CASCOL Natation, Chassieu Natation, CMO Vénissieux, CN Pays Mornantais, CN Tarare, Les crocos de l'Archipel, Les Swimming Poules de la Mulatière, Lyon Natation Métropole, Lyon Rhône Water-Polo, Natation Villefranche en Beaujolais, Patronage Laïque d'Oullins, Rillieux Natation, Sal St-Priest Natation, Sauveteurs de Givors, Team AB Lyon, Triton Club Belleville, UJS La Mulatière, USOL Vaugneray, Vienne Condrieu Olympique, Villeurbanne Natation.

Département de la Savoie

Cercles des Nageurs Aix les Bains Riviera, Stade Olympique Chambéry, Tarentaise Natation le Morel, Tritons Beaufort sur Doron.

Club Ligue AuRA Natation.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire à 9h30.

Rapport Moral de Jean-Luc MANAUDOU, Président de la Ligue AuRA

Propos introductif

Jean-Luc MANAUDOU ouvre cette première Assemblée Générale Ordinaire de l'olympiade 2024-2028 en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des représentants de clubs présents.

Il remercie Marion DEL BOVE, présidente d'Ambérieu-en-Bugey Natation Bugey Côtière, qui, avec la mairie d'Ambérieu-en-Bugey et les bénévoles du club, a permis à la Ligue d'organiser son Assemblée Générale dans de très bonnes conditions et de gérer les aspects logistiques.

Il remercie les invités présents : Dominique CUPILLARD, secrétaire générale de la Fédération Française de Natation (FFN) représentant Gilles SEZIONALE, président de la FFN lors de cette Assemblée Générale ; la Ville d'Ambérieu-en-Bugey ; David MAITRE, sports marketing Manager chez ARENA ; et Christophe CORNET, responsable du Marché des Associations OBNL au Crédit Mutuel. Il remercie aussi Guillaume SALLES, directeur commercial et marketing chez ACE hôtel.

Rapport moral

[Rapport moral du président de la Ligue, Jean-Luc MANAUDOU](#)

Intervention des invités

Christophe CORNET, responsable du Marché des Associations OBNL au Crédit Mutuel, intervient en commençant par remercier Jean-Luc MANAUDOU pour l'invitation. Il rappelle l'aspect historique du partenariat qui lie la Ligue au Crédit Mutuel, ainsi que certains clubs au Crédit Mutuel. Il insiste sur le fait que les clubs ne doivent pas hésiter à solliciter le Crédit Mutuel pour un accompagnement dès lors qu'une personne est dédiée aux associations dans chaque caisse du crédit mutuel. Il évoque également l'existence de services gratuits d'information juridique et fiscale utile aux associations.

David MAITRE, sports marketing Manager, et Zohra ZAIER, responsable commerciale sur la région Rhône – Alpes, d'ARENA ont rappelé le partenariat liant la Ligue et ARENA. Ils ont également rappelé aux clubs l'existence et l'intérêt du programme *Join the Team*.

[Présentation du programme Join the Team](#) et coordonnées de Zohra ZAIER.

Dominique CUPILLARD, secrétaire générale à la FFN, marque son approbation quant à la vision présentée par Jean-Luc MANAUDOU et souligne le dynamisme sportif de la Ligue AuRA qui a accueilli ou va accueillir divers événements (Championnat de France à St Etienne, Meeting des Lumières...). Elle évoque que les subventions aux clubs, départements et ligues devraient être versées selon l'existence ou non d'un réel projet. Elle met en avant une nouvelle politique fédérale et sportive envers les territoires pour mailler l'ensemble du territoire français. Pour finir, elle rappelle qu'une à deux fois par an une réunion des présidents de clubs est organisée à Paris et que les clubs ne doivent pas hésiter à consulter le centre fédéral des ressources et à solliciter les services de la FFN.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2024

Procès-Verbal de l'AG du 26 octobre 2024

⇒ Adoption du Procès-Verbal de l'AG du 26 octobre 2024 à l'unanimité des présents c'est-à-dire :

POUR : 42 718

ABSENCE : 0

CONTRE : 0

Procès-verbaux des comités directeurs de la saison 2024-2025

⇒ Adoption des procès-verbaux des comités directeurs de la saison 2024-2025 à l'unanimité des présents, c'est-à-dire :

POUR : 42 718

ABSENCE : 0

CONTRE : 0

Présentation des comptes et rapports des vérificateurs aux comptes

Présentation des comptes de la Ligue AuRA

Présentation des comptes par le trésorier de la Ligue Patrick PALUSZAK et l'expert-comptable du cabinet comptable ENDRIX.

Compléments :

Concernant les ristournes aux comités départementaux, il est précisé que l'année dernière nous n'avions versé qu'une partie de la ristourne car nous attendions encore les bilans de certains comités départementaux, nécessaires au versement de la ristourne.

Question de club : Comment expliquer la diminution des ristournes Nagez-Forme-Santé (NFS) aux clubs sur le budget 2024-2025 par rapport à 2023-2024 ?

⇒ Patrick PALUSZAK répond que, l'an dernier, la Ligue avait provisionné 12 000€ de ristournes versées aux clubs or seulement 7 500€ ont effectivement été versés. Il y avait donc un différentiel de 4 500€, constituant un reliquat.

Question de club : un débat a été ouvert sur les ristournes adossées aux licences NFS. Pour le club qui ne fait que du NFS, une réduction des ristournes l'impacterait plus que d'autres. Le Codir de la ligue apportera une solution qui prend ce paramètre en compte.

⇒ Jean-Luc MANAUDOU répond que la Ligue accompagne le NFS avec un budget de 10 000€. Si, en pourcentage, les ristournes NFS représentent une part relativement importante du budget de certains clubs, dont le club Annecy NSSE Bleue, ce n'est pas le cas de la plupart des clubs qui ont plusieurs activités.

⇒ Dominique CUPILLARD profite de ce point pour annoncer que les dysfonctionnements EXTRANAT liés aux licences NFS (qui permettaient de créer des licences NFS sans agrément) ont récemment été corrigés.

Question de club : A quoi correspond le financement de la relève sur les lignes de dépenses ?

5

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation - 20, avenue des frères Montgolfier - 69680 CHASSIEU
secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 04 78 83 13 99 - 07 86 46 56 55

- ⇒ Le financement de la relève est effectué par les Ligues à la FFN et concerne les équipes jeunes de la COMEN aux championnats du Monde juniors. À la FFN, il avait été décidé, pour alléger son budget, que les ligues devaient prendre en charge leur financement. Cependant, l'augmentation de 5€ des licences, évoquée dans le rapport moral du président de la Ligue, devrait permettre de financer la relève.

Question de club : Concernant le Water-Polo, à quoi est dû le déficit de 9 739€ entre les recettes et dépenses de la discipline ?

- ⇒ Il est souligné qu'au sein du Water-Polo, les frais d'arbitrage représentent un important poste de dépenses. La Ligue accompagne toutes les disciplines sportives, il ne s'agit donc pas d'un déficit mais d'un accompagnement qui peut évoluer selon la politique sportive.

Question de club : Pourquoi ne pas avoir appliqué ce que les clubs de Water-Polo avaient proposé lors d'une réunion de la fin de saison dernière, c'est-à-dire une augmentation des droits d'engagement des équipes pour couvrir les frais d'arbitrage ?

- ⇒ Jean-Luc MANAUDOU souligne que l'augmentation des droits d'engagement est une mauvaise réponse à ce sujet pour cette discipline dont les principes en matière d'arbitrage sont ceux des sports collectifs. Il n'est pas envisageable d'imposer aux clubs une augmentation des droits d'engagement pour le financement des frais d'arbitrage, qui n'auraient d'ailleurs pas diminué si les clubs avaient engagé des équipes en Championnats U21 (reconduits la saison prochaine).

Adoption des comptes de la Ligue 2024-2025 et affectation du résultat comptable à l'unanimité des présents, c'est-à-dire :

**POUR : 42 718
ABSENCE : 0
CONTRE : 0**

Présentation des comptes de l'ERFAN (École Régionale de Formation des Activités de la Natation)

Présentation des comptes de l'ERFAN par le trésorier de la Ligue Patrick PALUSZAK et l'expert-comptable du cabinet comptable ENDRIX.

Compléments :

Patrick PALUSZAK souligne que, sur la prochaine saison, l'ERFAN va redémarrer et le niveau de trésorerie restant actuellement (un peu moins de 150 000€) devrait permettre de relancer l'activité de façon optimum. Ce fond de trésorerie représente environ 2 ans d'avance pendant lesquels l'ERFAN sera relancée et les comptes équilibrés.

Adoption des comptes de l'ERFAN 2024-2025 et affectation du résultat comptable à l'unanimité des présents, c'est-à-dire :

**POUR : 42 718
ABSENCE : 0
CONTRE : 0**

Retour des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes, Daniel PONCET, Noël GUERIN et Yves GUILLERMIN, se sont réunis le 4 octobre 2025, en parallèle du Comité Directeur de la Ligue, pour procéder à la vérification des comptes de la saison 2024-2025 selon les normes et règles en vigueur. Ils certifient que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent l'image réelle de la saison écoulée.

Budget Prévisionnel 2025-2026

Budget prévisionnel de la Ligue AuRA

[Budget prévisionnel de la Ligue](#) présenté par Patrick PALUSZAK et l'expert-comptable du cabinet comptable ENDRIX.

Compléments :

Patrick PALUSZAK annonce que, pour la prochaine saison, dans un souci de rigueur et de justesse, il sera réfléchi à la répartition des salaires de Kahina LOUNES entre la Ligue et l'ERFAN selon ses missions et la part prise par chacune d'entre elles. Une partie des charges sociales sera refacturée à l'ERFAN.

Patrick PALUSZAK, trésorier de la Ligue AuRA, remercie les responsables des différentes commissions pour leur budget prévisionnel.

Adoption du budget prévisionnel 2025-2026 de la Ligue à l'unanimité des présents, c'est-à-dire :

POUR : 42 718

ABSENCE : 0

CONTRE : 0

Budget prévisionnel de l'ERFAN

[Budget prévisionnel de l'ERFAN](#) présenté par Patrick PALUSZAK et l'expert-comptable du cabinet comptable ENDRIX.

Compléments :

Jean-Luc MANAUDOU et Patrick PALUSZAK notent que le fond de trésorerie dont l'ERFAN dispose à ce jour représente deux ans d'avance pour relancer l'ERFAN. Cependant, ils soulèvent le besoin de recettes pour maintenir le fonctionnement de l'ERFAN à long terme.

Patrick PALUSZAK précise que la ligne « *refacturation Personnel Ligue* » correspond à la refacturation d'une partie des charges salariales de Kahina LOUNES, quand la ligne « *Salaires et charges sociales Personnel* » correspond à l'embauche de Cédric MAREZ.

Question de club : *Pourquoi sur ce budget prévisionnel les recettes principales viennent de la formation continue ?*

⇒ Thierry LEFAURE souligne que la formation continue inclut l'Aisance Aquatique et l'Académie de la natation qui sont deux formations importantes et d'ores-et-déjà existantes dans la Ligue.

7

Celles-ci vont donc continuer à exister. Cependant, tout cela repose sur l'obtention de la certification QUALIOPi cette année.

Adoption du budget prévisionnel 2025-2026 de l'ERFAN à l'unanimité des présents, c'est-à-dire :

POUR : 42 718

ABSENCE : 0

CONTRE : 0

Désignation des vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026

Sur la base du volontariat, sont désignés comme vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026 :

- Daniel PONCET du SN Oyonnax ;
- Noël GUERIN de Nat Villefranche en Beaujolais ;
- Yves GUILLERMIN du Club Ligue A.U.R.A de natation ;
- Nathalie ARNOUX du CASCOL Natation ;
- Nadège LE TOUX-FRACHON des Dauphins de Guilhaud Granges.

Intervention des commissions

Commission Formation

Présentation de la Commission Formation par Thierry LEFAURE, Kahina LOUNES, Cédric MAREZ, coordonnées des salariés en fin de présentation.

Compléments :

Concernant la commission formation, Thierry LEFAURE commence par relever que, même en l'absence d'existence de l'ERFAN, la Ligue AuRA a agi avec l'Aisance Aquatique et la formation continue par le CAEPMNS et le stage de l'Académie de la Natation en natation course. Le prochain enjeu pour la commission est la certification Qualiopi afin de relancer l'ERFAN. A ce titre, Cédric MAREZ a été recruté pour l'ERFAN, Kahina LOUNES y est affectée pour une part de son temps, et Jade CADIÈRE comme Guy LA ROCCA pourront y être mobilisés dans le cadre des formations continues. Concernant Qualiopi, l'objectif est d'obtenir l'audit et la certification d'ici à début 2026. Pour cela, la Ligue va avoir recours à un accompagnement, pour lequel un devis de 4 000€ a été signé.

Thierry LEFAURE rappelle que, pour que cela fonctionne, les clubs ne doivent pas hésiter à solliciter l'ERFAN.

Question de club : Pourquoi la ligue est-elle contrainte de passer par leur Centre de Formation des Apprentis (CFA) ?

- ⇒ La Ligue AuRA répond que, pour dispenser de la formation fédérale, il faut adhérer au CFA fédéral.

Concernant la formation initiale, pour Thierry LEFAURE, Cédric MAREZ et Kahina LOUNES, l'objectif premier est l'ouverture d'un diplôme de Moniteur Sportif de Natation (MSN), financé en apprentissage

ou par financement individuel, en septembre 2026 pour la natation course, la natation artistique et le Water-Polo. Sur la formation initiale Nagez-Forme-Santé (NFS), Cédric MAREZ annonce qu'il va participer à un séminaire fédéral les 7 et 8 novembre 2025 à Balaruc. Cela devrait permettre d'orienter la démarche pour l'ERFAN. Enfin, Cédric MAREZ annonce que, pour 2027, l'ERFAN vise la mise en place d'un DEJEPS natation course et eau libre.

Question club : Qu'en est-il des Brevets Fédéraux (BF) ?

- ⇒ Il y a une inconnue sur les BF. Comme il n'y aura plus de BF1, BF2 et BF3, il faudra passer par les diplômes d'assistants moniteurs, qui concerneront la natation course, la natation artistique et le Water-Polo.

Question club : Pourquoi attendre 2027 pour la mise en place du DEJEPS ?

- ⇒ Thierry LEFAURE répond que si le projet DEJEPS est visé pour 2027, c'est parce que le MSN donne des équivalences qui pourront être utilisées dans le cadre de l'ERFAN. Nous commencerons donc avec le MSN pour ensuite permettre aux stagiaires le souhaitant un allègement de formation.

Concernant l'École de Natation Française (ENF), un premier webinaire relatif à sa rénovation prévue pour janvier 2026 s'est tenu la semaine du 6 octobre 2025, à destination des Ligues. Un premier webinaire ENF explicatif à destination des clubs aura lieu le 13 novembre 2025, de 15h à 17h (lien d'inscription à venir), et un second organisé en soirée est en discussion.

Question de club : Est-ce qu'avec la refonte de l'ENF, les communautés de communes seront intégrées au processus ?

- ⇒ Il est répondu que oui par la Ligue AuRA.

Question de club : Avec la refonte de l'ENF, comment cela se passera-t-il pour les évaluateurs actuels ?

- ⇒ Kahina LOUNES répond que, pour être à jour sur l'ENF, les évaluateurs devront repasser une formation de 2h environ en distanciel, organisée par les comités départementaux. Joël CLOSIER et Kahina LOUNES précisent que les données des évaluateurs seront récupérées sur la base de données actuelle « EXTRANAT », à la suite de quoi, les évaluateurs devront sûrement suivre des formations entre janvier et juin 2026 pour faire évoluer leurs compétences.

Question de club : La formation de l'ENF va-t-elle être payante ?

- ⇒ Kahina LOUNES souligne que nous n'avons pas encore d'éléments sur ce point, à ce jour.

Kahina LOUNES présente les objectifs de la commission formation et de l'ERFAN en termes de formation continue. Dans la perspective 2026, l'objectif est d'ouvrir des formations pour les entraîneurs, en continuité avec les différentes stratégies sportives de la natation course, la natation artistique et du Water-Polo. Le but est de former les entraîneurs au quotidien. Kahina LOUNES ajoute que cette volonté ne vise pas que les entraîneurs mais aussi les dirigeants que la commission formation souhaite former en continue sur extraNat et les ressources humaines notamment. Actuellement, Kahina LOUNES travaille à l'identification des besoins de chacun afin de proposer un catalogue de formation adapté. A ce jour, avec les informations disponibles, ce catalogue, sur la partie sportive, est pensé pour être en lien avec le projet fédéral, répondre aux différents besoins et être accessible à tous par différents formats (formations en distanciel, formations en présentiel, podcasts...).

Commission Informatique

Présentation de la Commission Informatique par Joël CLOSIER, président délégué de la Ligue AuRA, référent de la commission informatique et communication de la Ligue et référent informatique de la Ligue auprès de la FFN.

Compléments :

Joël CLOSIER rappelle aux clubs qu'ils ne doivent pas hésiter à solliciter la Ligue pour leurs questions.

Sur le sujet de l'authentification sur extraNat, Joël CLOSIER précise que cela ne concerne qu'extraNat et pas extraNat Pocket ni extraNat XO.

Question de club : *Sur les incidents de sécurité informatique ayant impacté la FFN, que s'est-il réellement passé ?*

- ⇒ Pour l'un des incidents, Joël CLOSIER répond qu'il s'agit de la présence, sur un serveur, de la liste des licenciés FFN d'un club. Cela a été signalé par une personne extérieure ce qui a permis aux personnes compétentes de la FFN de creuser le sujet.

Question de club : *Si les informations des licenciés ont fuité, pourquoi n'y a-t-il pas eu d'information aux personnes concernées ? Une déclaration a-t-elle été faite à la CNIL ?*

- ⇒ Il n'y a pas eu d'informations aux licenciés car les informations n'ont pas été propagées, elles sont restées sur un serveur et n'ont pas été diffusées. Ce n'est pas une fuite au sens où le langage courant l'entend.
- ⇒ Joël CLOSIER souligne qu'en conséquence une déclaration a été faite à l'ANSSI.

Un point est soulevé à l'attention des clubs ayant créé un compte Lemonway avec extraNat (voir la présentation).

Concernant la refonte des systèmes informatiques, la première brique est l'ENF admin, site en cours de création. Cela devrait être mis en place en janvier 2026.

Question de club : *A quand la compatibilité de l'application extraNat avec Mac ?*

- ⇒ Joël CLOSIER répond qu'aujourd'hui, le service travaille à ce que l'application soit indépendante du système d'exploitation (en plaçant par l'application web sûrement) pour être compatible avec tous les systèmes. Il appuie en disant que cela fera partie des critères de la refonte d'extraNat Pocket.

Question de club : *Est-il envisageable d'utiliser extraNat pour autre chose que les compétitions genre des cagnottes ou autre ?*

- ⇒ La réponse est non.

Commission Water-Polo

Présentation de la Commission Water-Polo par Maxime USCLAT, secrétaire général de la Ligue, en l'absence de représentant de la commission Water-Polo nouvellement mise en place.

Compléments :

Maxime USCLAT commence par excuser l'absence des référents de la nouvelle commission Water-Polo, Pascal PLANCHON et Xavier FRAILE. Il soulève également que Pascal PLANCHON, Xavier FRAILE et l'ensemble de la commission avance ensemble selon un même objectif : le développement du Water-Polo.

Concernant la suppression de la N3B, Maxime USCLAT souligne que nous étions la seule ligue avec deux N3, la N3A et la N3B. Il met en avant que la N3B était marquée par des équipes intergénérationnelles et mixtes sans montées possibles vers des niveaux supérieurs. De ce fait, pour des raisons de sécurité notamment, sur la saison 2025-2026, la N3B a été supprimée et la N3A devient la N3, rien ne change pour cette dernière. Par ailleurs, Maxime USCLAT souligne que, pour remplacer la N3B et promouvoir les championnats jeunes, la Ligue, avec la commission Water-Polo, avait créé un championnat U21, pour lequel les clubs n'ont pas encore engagé d'équipes. Pour Maxime USCLAT, il est important de continuer à promouvoir ce championnat de ligue U21 lequel sera arbitré de la même façon que l'était la N3B.

Il rappelle que personne à la Ligue ne veut la disparition du Water-Polo loisirs, entendu comme pratique sans évolution possible vers des niveaux supérieurs, qui doit continuer à exister mais autrement qu'avec une N3B qui concentrait des moyens d'arbitrage.

Question de club : la N3B dite « loisirs », représentant dix clubs sur la saison 2024-2025, a été supprimée pour n'avoir qu'une seule N3 sur la saison 2025-2026. Cependant cette N3 est marquée par l'existence de deux poules (1 et 2), quelle est la différence avec ce qui se faisait avant ? Des clubs jouant en N3B la saison passée sont aujourd'hui en N3, comment l'expliquer ?

⇒ Maxime USCLAT rappelle la différence existante entre le système de la saison passée (N3A et N3B) et celui de la présente saison 2025-2026 (N3 poule 1 et 2) : avec la N3B, il n'y avait aucune montée possible vers des niveaux supérieurs (les résultats n'étaient pas entérinés au niveau de la FFN) or avec le modèle de la N3 poule 1 et poule 2, un classement sera élaboré à la fin de la saison et il y aura dans tous les cas une montée. Les sportifs de la poule 1 comme de la poule 2 peuvent monter.

Jean-Luc MANAUDOU rappelle que la ligue AuRA était la seule à avoir deux poules de N3, la N3A avec vocation à pouvoir monter en N2, et une N3 intergénérationnelle et mixte sans montée possible posant des questions de sécurité. L'existence de tel championnats, avec des équipes intergénérationnelle et mixte, est possible sous la responsabilité des clubs s'ils l'entendent mais il n'était pas envisageable que ce système perdure sous la responsabilité de la Ligue et de son président.

Maxime USCLAT rappelle que, pour ce qui est de l'arbitrage, avec cette modification de la N3 et la création de la U21, il n'y avait aucun changement financier. Il clôturait la question en rappelant qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question financière mais aussi et surtout de niveau et de développement pour les jeunes.

Question de club : Comment ont été élus les responsables de la commission water-polo, absents de l'Assemblée Générale ? Comment est représenté le Water-Polo ?

⇒ Jean-Luc MANAUDOU répond que les référents Water-Polo, comme tous les autres référents de commission, ont été désignés par le président de la Ligue. Il poursuit en indiquant qu'une fois le référent de la commission nommé, et ce comme dans les autres commissions, il appartient à ce dernier de constituer sa commission.

Pour ce qui concerne la représentation du Water-Polo au comité directeur, Jean-Luc MANAUDOU rappelle que 3 représentants du Water-Polo s'étaient présentés aux élections de l'année dernière mais qu'ils n'ont pas été élu à celle-ci. Maxime USCLAT relève cependant que les deux représentants de la commission Water-Polo sont invités à chaque comité directeur, ils savent ce qu'il se passe et présentent leur discipline.

Question de club : Comment, au niveau des clubs, on met en place ce programme ? Pourquoi ne pas permettre à des nageurs de venir s'essayer au Water-Polo ?

- ⇒ La Ligue n'interdit rien, les clubs peuvent organiser des Championnats mixtes et intergénérationnels, seulement cela ne se fera pas dans un Championnats de Ligue. Par exemple, aujourd'hui, un club de natation artistique va venir participer aux interclubs de natation course, cela est tout à fait possible.

Question de club : Dès lors que pour les petits clubs la mixité permet de monter une équipe, quelles possibilités existent pour eux ? Doivent-ils se restreindre en intercommunal dès lors que la suppression de la N3B leur pose la question de la survie des petits clubs ?

- ⇒ Jean-Luc MANAUDOU rappelle le rôle des ententes dans ce cadre, un grand nombre d'ententes ayant été signées cette saison 2025-2026. Les clubs s'organisent dans leur piscine lors de entraînements, mais les championnats répondent à des impératifs fédéraux que la ligue tient à respecter.

Vote des nouveaux tarifs WP pour la saison 2025-2026 :

POUR : 42 557

ABSENCE : 161

Contre : 0

Question posée en amont de l'Assemblée générale

La Ligue est quasiment absente des réseaux sociaux par rapport à d'autres, que faire pour améliorer cela ?

Concernant la communication et les réseaux sociaux, Joël CLOSIER, Président Délégué et responsable du pôle informatique et communication de la Ligue, commence par souligner que depuis deux mois le Water-Polo a un Instagram très actif : [@ligueaurawp](#). Il remercie la commission du Water-Polo pour son travail.

Concernant les autres disciplines de la Ligue, Joël CLOSIER souligne que lui comme les personnes en charge de la communication ne peuvent être sur tous les fronts. Il invite les différentes commissions à nous faire des retours pour avoir du contenu à poster régulièrement et au fur-et-à-mesure sur le [site internet](#) ou les réseaux sociaux de la ligue (Instagram : [@ligueauranat](#), Facebook : [Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation](#), LinkedIn : [Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation](#)).

Remise des récompenses

[Récompenses remises lors de l'Assemblée générale.](#)

La Ligue félicite également les entraîneurs sélectionnés dans les Équipes de France : Yoann EXBRAYAT (Lyon Natation Métropole), Steve BEI (Grenoble Alp'38), Yannick THIBOUD (Stade Olympique Chambéry) et Maxime TAILLANDIER (ASM Chamalières).

Clôture de l'Assemblée générale à 16h30.

12